

OFFRE DE SERVICE BUREAU DE LA MISSION UNIVERSITAIRE

Direction des programmes de santé mentale, dépendance
et itinérance

Avril 2021



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

I. Mandat du Bureau de la mission universitaire de l'IUSMM

Les activités du bureau MU-IUSMM visent à rapprocher les gestionnaires, intervenants et chercheurs, par la création et la coordination d'interfaces et de processus favorisant la co-construction de connaissances pertinentes par rapport aux problématiques vécues sur le terrain et applicables dans nos milieux cliniques.

La finalité de ces activités est l'amélioration de la prestation de soins et de services aux personnes et à la communauté.

II. Offre de services du Bureau de la mission universitaire de l'IUSMM

- Faciliter les interactions, établir les liens, et coordonner les instances officielles afin que les gestionnaires, les intervenants et les chercheurs puissent s'inter-influencer dans la définition et la réalisation de la programmation de **recherche**, et dans la planification des activités de la DPSMDI.
- Produire une information scientifique en appui aux gestionnaires et aux intervenants dans une prise de décision quant à l'implantation ou à la révision de technologies ou de modes d'intervention en santé mentale.
- L'évaluation des technologies et des modes d'intervention (**ETMI**) est basée sur une synthèse des connaissances scientifiques, ainsi que sur des données contextuelles et expérientielles touchant différents enjeux et dimensions en cause (efficacité, innocuité, sécurité, impacts psychologiques, économiques, politiques, sociaux, organisationnels, professionnels, éthiques, etc.).
- En collaboration avec la DMU, consolider et promouvoir la valeur ajoutée de notre désignation IU pour les stagiaires, issue de l'interface entre la pratique, la recherche et l'**enseignement**, afin d'offrir un encadrement de qualité et des milieux de stages uniques, mais aussi l'accès à des activités de transfert de connaissances stimulantes, à des projets de recherche pertinents et à des projets d'innovations cliniques et/ou pédagogiques.
- Rendre accessibles les connaissances issues de la recherche et du terrain par la diffusion, les échanges, la formation et les pratiques collaboratives.
- Soutenir le **transfert** et l'application des **connaissances** intégrées (ACi), par l'analyse des écarts de savoirs et le repérage (veille/synthèse) des meilleures pratiques applicables, par l'évaluation des obstacles par rapport à l'utilisation de connaissances, par l'adaptation des connaissances au contexte local et la mise en place d'interventions, et par le suivi et l'évaluation de l'utilisation des connaissances.